

SLAM DANSE Chez MARTHELY PINTO Sandra
43 avenue de Coquelicots
91420 MORANGIS
Tél : 06 68 54 23 15 (Pascale Moulinier)
Adresse mail : slamdance91@gmail.com
Site : www.slamdance.com



Règlement Intérieur

- ✓ J'autorise /Je n'autorise pas mon enfant à repartir seul(e) à la fin de son cours
- ✓ J'autorise/Je n'autorise pas l'association SLAM DANSE à m'envoyer des informations concernant les actualités et la vie de l'association. Votre email ne sera pas divulgué à des tiers. Voir conditions d'utilisation des données personnelles sur le site internet rubrique inscription.
- ✓ Je décharge l'association SLAM DANSE de toute responsabilité lors du cours de danse.
- ✓ Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de leurs membres du bureau, en particulier concernant les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant dans le cadre de la participation aux cours. Dans ce cas, j'accepte d'assumer toute obligation financière soit par mon assurance maladie soit par tout autre moyen de coût médical engagé.
- ✓ Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement, et pour mon(mes) enfant(s), une assurance maladie/accident et responsabilité civile.
- ✓ Je me porte également garant(e) financière en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner, ou que mon enfant pourrait occasionner durant les cours.
- ✓ J'autorise le professeur à prendre toutes les mesures qui s'avèreraient nécessaires en cas d'accident survenant sur ma personne, et sur mon(mes) enfant(s), pendant les cours.
- ✓ Un seul règlement par inscription est demandé. Les cours et les formules sont payables en espèces, en chèque. Si le paiement s'effectue en plusieurs fois, l'ensemble des chèques doit être remis au moment de l'inscription. Ces derniers seront encaissés le 15 du mois de l'inscription et des mois suivants.
- ✓ Aucun remboursement ne sera effectué une fois le règlement remis à l'association sauf pour motif médical (justificatif demandé) si absence de plus d'un mois.

- ✓ Nous déclinons toute responsabilité pour les dégradations volontaires occasionnées durant les cours. Nous nous donnons le droit de refuser toute personne dont le comportement nuirait au bon déroulement du cours (retard, irrespect du prof et des élèves, dégradation du matériel et des locaux, tenue sportive non adaptée, etc.)
- ✓ Pour la pratique de la danse, il est demandé un certificat médical (obligatoire) pour vérifier l'aptitude à pratiquer la discipline. Il est demandé de porter une tenue sportive correcte, d'apporter une bouteille d'eau pour vous hydrater ainsi qu'une petite serviette pour des raisons d'hygiène si besoin.
- ✓ Les élèves doivent attendre la fin du cours précédent avant de pénétrer dans la salle de cours
- ✓ Chaque élève doit changer ses chaussures à l'entrée de la salle.
- ✓ Toutes personnes extérieures à l'école ainsi que les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours
- ✓ L'école se réserve le droit de modifier le planning des cours

CRISE SANITAIRE OBLIGE

Pass Sanitaire:

Pass sanitaire (schéma vaccinal complet ou test PCR ou test antigénique de moins de 72 heures ou Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

- ✓ Fonctionnement et circulation

Port du masque :

Le port du masque sera obligatoire lors de vos déplacements dans la salle de danse. Vous pourrez le retirer lorsque le cours débutera.

Sens de circulation :

Toute personne devra respecter le sens de circulation.

La priorité sera aux adhérents qui doivent sortir de leur cours avant que le cours suivant puisse rentrer dans la salle. Merci donc de respecter les horaires de vos cours et d'arriver habillés et prêts pour votre cours.

Les sanitaires sont autorisés durant le cours (une personne à la fois).

Le respect d'un mètre de distance sera de rigueur.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle de cours.

Fonctionnement :

- Arriver en tenue de danse
- Prévoir un grand sac pour y mettre vos chaussures extérieures dès votre entrée dans la salle qui devra être fermé une fois les chaussures dedans. Les chaussons de danse ne doivent pas toucher les chaussures de l'extérieur
- Apporter sa bouteille d'eau ou sa gourde (obligatoire), aucun accès aux robinets ne sera autorisé. La placer en évidence sans la mettre à côté de celle des autres.
- Se laver les mains avant et après le cours (gels hydroalcooliques à disposition auprès de Pascale Moulinier)
- Entrer dans la salle avec son masque 5 minutes maximum avant le cours.
- Un espace de 4m² par danseur est prévu.
- La salle sera aérée durant quelques minutes entre chaque cours (La mairie se charge de la nettoyer avant tous les cours et après le dernier cours).

Nous veillerons à ce que tout soit respecté, et nous comptons sur votre rigueur.

Il est interdit de filmer pendant les cours sauf accord du professeur

A..... leSignature